



Rectificatif au communiqué de presse du 8 décembre 2025 relatif à l'acquisition par la Société de Participation Deauvillaise des actions de Société Fermière du Casino Municipal de Cannes détenues par Casinvest

Paris, le 3 avril 2026

Il est précisé qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le communiqué de presse daté du 8 décembre 2025 concernant le pourcentage de droits de vote détenus par la Société de Participation Deauvillaise (SPD) au sein de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC) après la réalisation de l'acquisition des actions détenues par Casinvest.

Il convenait de lire que SPD détiendra 146 894 actions représentant 93,17% du capital et **95,67%** des droits de vote de SFCMC, et non 96,25% des droits de vote.

Les autres informations figurant dans le communiqué de presse du 8 décembre 2025 demeurent inchangées.

Contact presse

contact-presse@groupebarriere.com